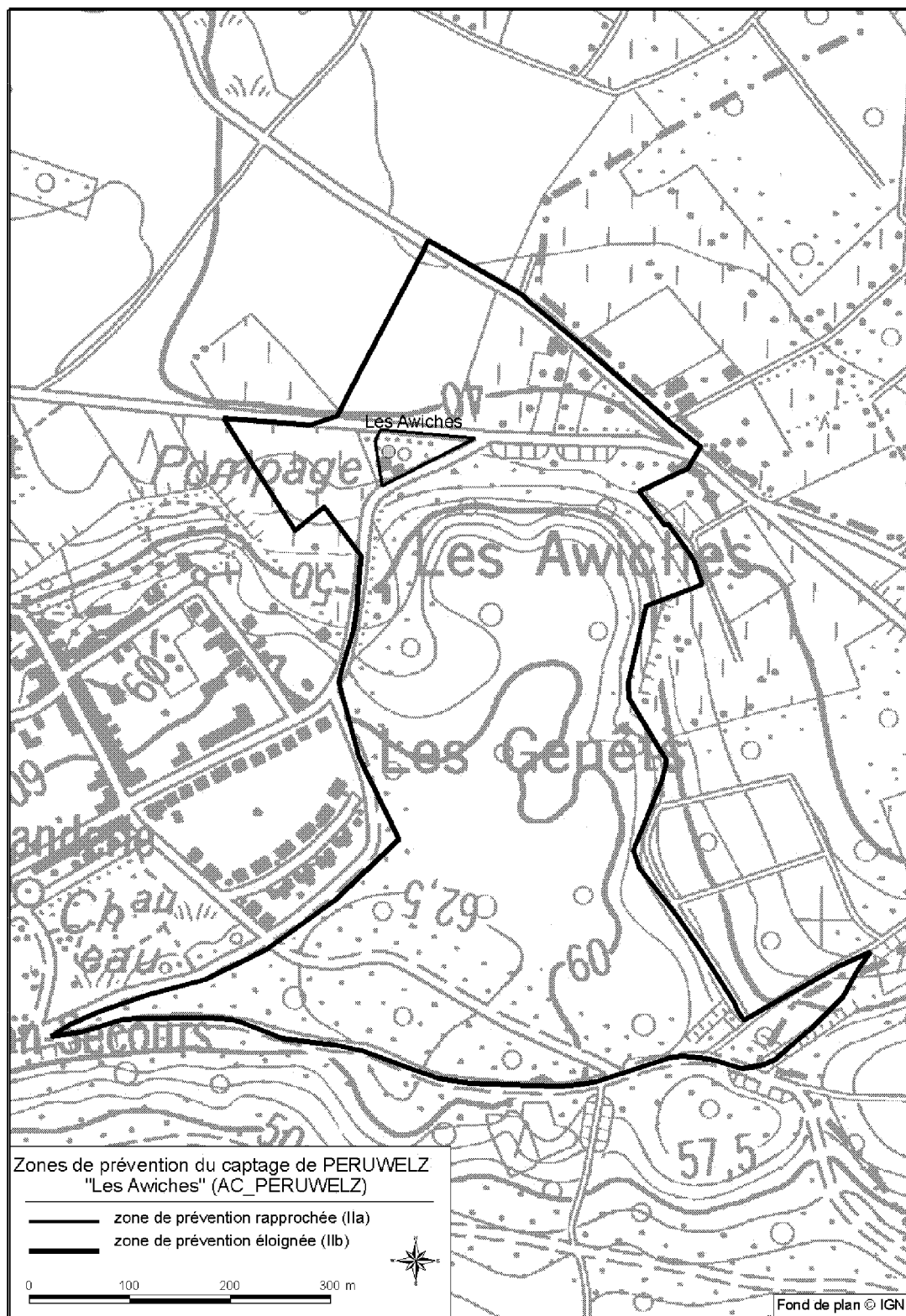


ANNEXE II

Tracé approximatif des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau concerné.



NB : Les plans de détail sont consultables à l'Administration.